

Déclaration portant sur la francophonie canadienne

À l'aube des célébrations marquant les 400 ans de présence française en Ontario, en 2015, et le 150^e anniversaire de la Confédération, en 2017, nous, les premiers ministres du Québec et de l'Ontario, reconnaissons :

- ♦ le rôle clé qu'ont joué les francophones dans la fondation et la construction du Canada d'aujourd'hui et leur importance pour le Canada de demain;
- ♦ que la francophonie est l'une des caractéristiques fondamentales de l'identité canadienne.

Nous nous engageons à travailler, de concert avec les autres gouvernements au Canada, à la promotion, à la protection, à la pérennité et à la vitalité du fait français.

Le Québec et l'Ontario partagent 400 ans d'histoire francophone commune depuis la fondation de la Ville de Québec, en 1608, et les voyages de Champlain en Ontario, en 1615.

Depuis la création de la Confédération en 1867, le Québec et l'Ontario ont développé des liens solides et exercent un leadership important au sein de la Fédération canadienne.

Le Québec et l'Ontario ont une vision commune enracinée dans l'histoire et tournée vers l'avenir car ils considèrent que le rayonnement de la langue française, partout au Canada et sur le continent, est un élément essentiel à la prospérité politique, économique, sociale et culturelle du pays.

En foi de quoi, dans un esprit de solidarité et d'ouverture, nous nous engageons à travailler conjointement et étroitement en matière de francophonie canadienne, notamment en :

- ♦ saisissant l'occasion des célébrations de 400 ans de présence française en Ontario et les différents événements devant mener au 150^e anniversaire de la Confédération pour souligner la contribution essentielle de la francophonie canadienne à l'enrichissement du Canada et les opportunités qu'elle offre au Canada de demain;
- ♦ demandant au gouvernement fédéral d'agir rapidement en matière d'immigration francophone afin que le poids démographique des francophones soit maintenu partout au Canada;
- ♦ pressant le gouvernement fédéral d'appuyer la Société Radio-Canada dans la réalisation de son mandat qui consiste à offrir des services de radio et de télévision en français partout au Canada, de manière à refléter les besoins particuliers des francophones;
- ♦ favorisant les échanges entre les jeunes Ontariens francophones et ceux provenant des classes d'immersion française et les jeunes Québécois;
- ♦ encourageant l'offre active de services en français afin d'accroître l'espace francophone au pays.

Que la présente Déclaration, signée à Toronto en ce 21^e jour de novembre 2014, soit un gage d'avenir pour la vitalité et la pérennité de la francophonie au Canada.

ORIGINAL SIGNÉ

Philippe Couillard
Premier ministre

ORIGINAL SIGNÉ

Kathleen O'Day Wynne
Première ministre

ORIGINAL SIGNÉ

Jean-Marc Fournier
Ministre responsable des Affaires
intergouvernementales canadiennes et de la
Francophonie canadienne

ORIGINAL SIGNÉ

Madeleine Meilleur
Procureure générale
Ministre déléguée aux Affaires francophones